



## **Procédé de positionnement et d'évaluation :**

### **Procédé de positionnement :**

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

### **Déroulement**

1. Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

#### **Renseignements d'ordre général**

Nom / Prénom  
Coordonnées  
Expérience(s) professionnelle(s)  
Prescripteur

#### **Projet de l'apprenant**

Motivation pour suivre la formation  
Objectif professionnel  
Positionnement par rapport aux prérequis

#### **Attente vis à vis de la formation et motivation**

Attente  
Motivation(s)

#### **Disponibilité pour la formation**

Temps consacré à l'apprentissage  
Périodes, horaires, journées pour la formation

2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)

3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

### **Informations du public :**

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public sur le site : [www.autoecolestopetmoulin.com](http://www.autoecolestopetmoulin.com)

## Procédé d'évaluation :

### Avant la formation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences sera réalisée, en situation de conduite.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de :

- au moins 15 ans, souhaitant débiter un apprentissage anticipé à la conduite accompagnée (AAC) ;
- au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle ;
- au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée (CS).

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire. Selon la progression de l'élève, de son implication, et de la fréquence des heures, cette estimation pourra être modifiée.

## L'ÉVALUATION DE DÉPART

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

### Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

### Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur ordinateur ou sur tablette ou en distanciel à l'aide du logiciel Easyévaluation de Codes Rousseau.



20 Tests COGNITIFS

pour évaluer

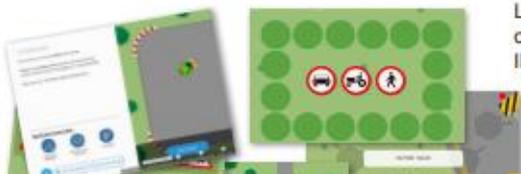
12 FACULTÉS

Durée



### Sont évalués :

- Vos pré-requis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.



**Easyévaluation** Rousseau

Fiche d'évaluation de départ - Examen de départ

**1 Renseignements d'ordre général**

Nom : **ABREU MACHADO** Niveau scolaire : **Lycee**  
Prénom : **SERGIO PAULO** Acuité visuelle : **oeil gauche 10/10 et oeil droit 10/10**  
Date de naissance : **19/12/2000** Conception : **Non**  
Nationalité : **française** Incompatibilités :  
Profession : **Culinier** Visite médicale : **Non**

**2 Expérience de la conduite**

Permis possédés :  Aucun Permis AT  Permis A2 Permis A1 Permis A2 Permis A1  Obtenu à :  
Conduite d'une voiture :  Plus de 50  Entre de 50  Jamais  
Qui vous accompagnait :  Autre  Parents  Ecole de conduite  
Où conduisiez-vous ?  Parking  Chemin  Ville  Route  
Autre conduite de véhicule ?  Non  Moto  Vélo  Viture  Autre véhicule  Moto-Moped

**3 Résultats cognitifs**

Une performance maximale à atteindre de par 20 facultés est définie ci-dessous.  
Pour une indication encore plus précise la lettre (S) ou (T) à droite de chaque faculté indique votre niveau sur support à votre propre usage : 1 = à la moyenne ; 2 = la moyenne ; 2+ = à la moyenne ; 3 = à la moyenne ; 4 = à la moyenne ; 5 = à la moyenne ; 6 = à la moyenne ; 7 = à la moyenne ; 8 = à la moyenne ; 9 = à la moyenne ; 10 = à la moyenne ; 11 = à la moyenne ; 12 = à la moyenne

1. Estimation	★ ★ ★	7. Coordination Motrice	★ ★ ★
2. Attention Partagée	★ ★ ★	8. Obéissance aux Régles	★ ★ ★
3. Adaptation	★ ★ ★	9. Concentration	★ ★ ★
4. Prévention des Risques	★ ★ ★	10. Mémoire Visuelle à Court Terme	★ ★ ★
5. Saliyage Visuel	★ ★ ★	11. Inhibition	★ ★ ★
6. Temps de Réaction	★ ★ ★	12. Largeur Champ de Vision	★ ★ ★

**4 Volume de formation prévisionnel**

2018 de conduite minimum sans imposition par la réglementation.

Proposition heures théoriques :  heures Date : **25-09-2021**  
Proposition heures pratiques :  heures Formateur : **ALLARD MICHELLE**  
Proposition acceptée :  OUI  Non N° d'autorisation : **A1936800350**

Contrat de formation :   
Signature du candidat :   
Signature des parents (ou tuteur) :   
Signature de l'école :

**Présentation de votre réussite!**  
0800 www.codesrousseau.fr

**CODES ROUSSEAU**

Résultat imprimable en deux exemplaires.

### Résultat

Le résultat est donné sous la forme d'une lettre correspondant à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.

**Informations du public :**

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site internet.

Vous pouvez accepter ou refuser l'estimation du nombre d'heures de formation et indiquer votre choix à la baisse ou à la hausse sur la fiche de notation.

L'évaluation est signée par vous ou votre représentant légal et par l'enseignant.

Chaque partie conserve un exemplaire.

Un devis détaillé vous est proposé et si vous l'acceptez le contrat peut être signé.

À savoir que le volume de formation défini à la suite de cette évaluation est susceptible d'être modifié en fonction de votre progression.

**Au cours de la formation**

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur la compétence 1 et la compétence 2 de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

**En fin de formation**

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

**PERSONNES PRÉSENTANT UN HANDICAP**

Nous pouvons prendre en charge des personnes ayant un léger handicap et compatible avec nos moyens pédagogiques.

Pour les autres cas, nous tenons à votre disposition une liste de partenaires adaptés à accueillir les personnes en situation de handicap.

Ce document est consultable sur notre site internet.